

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 25 novembre 2021

Objet : Questions orales - Conseil municipal du 29/11/2021

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville d'Obernai, j'ai l'honneur de formuler au nom de notre groupe deux questions orales, comportant un intérêt local ou un lien direct avec les affaires relevant de la compétence de la collectivité.

Comme le prévoit le règlement intérieur, nos questions vous parvenant deux jours ouvrés francs au moins, hors samedi et dimanche, avant la séance du 29 novembre, je vous remercie de les porter à l'ordre du jour de cette séance, à la suite des points soumis à délibération du conseil municipal.

Question N° 1 : Communication du rapport d'activités du Syndicat Forestier

Nous vous avons interpellé en février dernier sur l'insécurité juridique du syndicat forestier Obernai-Bernardswiller, dont la transformation en Syndicat intercommunal à vocation unique avait été décidé sans que cette démarche ne connaisse pour le moment d'aboutissement.

Nous vous remercions de nous avoir fait part dans votre réponse de votre volonté de mener à bien cette transformation à terme, en renouant le dialogue avec la commune de Bernardswiller.

A ce jour, notre groupe n'étant pas représenté dans la commission syndicale, nous n'avons aucune connaissance des éléments financiers et de gestion de cette commission administrative de droit local qui ne dispose pas d'une véritable autonomie par rapport aux conseils municipaux dont elle émane.

Notre question :

A l'instar des rapports d'activités des autres satellites de la ville qui sont communiqués aux élus et présentés en séance, le rapport d'activités du Syndicat Forestier peut-il nous être communiqué et présenté annuellement à l'ensemble des élus ?

Question N°2 : Berges de l'Ehn et résidence pour personnes âgées en centre-ville

Avec l'arrivée à la retraite des générations nées après-guerre, la population vieillit.

A Obernai, les plus de 60 ans ont augmenté de 46,5 % en dix ans et représentent plus de 29 % de la population. Notre ville dispose aujourd'hui de deux foyers pour personnes âgées valides et de deux établissements gérés par le Groupement hospitalier Sélestat-Obernai (GHSO) :

- 32 lits pour l'EHPAD Saint Vincent, maison de retraite médicalisée, récemment transférée dans les locaux du Nouvel hôpital d'Obernai (NHO).
- 75 places pour la maison de retraite des Berges de l'Ehn, située en plein centre-ville.

Le GHSO projette de regrouper ces deux établissements à l'horizon 2026 dans un même bâtiment à construire à côté du NHO sur un terrain appartenant à la ville. Dans un article récent paru dans la presse locale, nous avons lu que le concours d'architecte était annoncé pour la fin du premier semestre 2022 et que l'investissement du GHSO portera sur quelque 20 à 22 millions d'euros.

Nos questions :

La ville d'Obernai soutiendra-t-elle le projet de construction du nouvel Ehpad par le versement d'un fonds de concours ?

Qu'advient-il du bâtiment des Berges de l'Ehn, dont la localisation centrale, propice au lien social et bénéfique aux personnes âgées, est fortement appréciée par l'ensemble des résidents et de leurs familles ? A l'image des « résidences services » ou « autonomie » qui existent déjà dans d'autres villes moyennes alsaciennes, la ville envisage-t-elle d'étudier la pertinence d'une offre complémentaire d'hébergements destinés à accueillir les seniors valides en lieu et place de la maison de retraite ?

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à nos demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,
Catherine Edel-Laurent

